

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT (BAPE)
PROJET D'AMÉNAGEMENT DU PARC NATIONAL DU MONT-ORFORD



OBSERVATION RELATIVEMENT AU PROJET DE
STATIONNEMENT P5 SUR LE CHEMIN DES BÛCHERONS

ENDOSSÉ PAR:

Nycole Brodeur, Gilles Haineault, Lyne Lapointe et Yvan Tremblay

Nous présentons ce mémoire à l'égard du projet d'aménagement d'un stationnement nommé P5 au pied du Mont-des-Trois-Lacs, sur le chemin des Bûcherons.

NOUS NOUS OPPOSONS À L'INSTALLATION DU STATIONNEMENT P5 AU MONT-DES-TROIS-LACS.



En tant que résidents, sur le chemin de la Rive, tout près du site et du chemin des Bûcherons, nous nous préoccupons de l'impact négatif d'une telle structure dans un milieu particulièrement fragile en plus d'être résidentiel. Nous sollicitons votre attention sur les arguments présentés ci-après:

L'ENVIRONNEMENT

Nonobstant que la section nord du Parc National du Mont-Orford est attrayante pour faire de la randonnée, de l'escalade et d'autres activités de plein air, elle est avant tout un espace naturel protégé et fragile. Comme si bien cité sur le site internet du Parc National d'Orford, ce territoire abrite une grande diversité d'espèces animales et végétales, dont certains sont en voie de disparition. En effet, l'Etrie est une des régions où plusieurs espèces animales sont menacées, vulnérables ou encore susceptibles de le devenir, c'est-à-dire 34. Ce nombre ne cesse d'augmenter. Selon les rapports du ministère, il a été constaté que la dégradation des habitats sont en raison d'activités humaines. L'installation de ce stationnement causera assurément un préjudice et une menace à ces habitats. Est-ce qu'on fait le nécessaire pour les protéger?

Espèce menacée: toute espèce dont la disparition est appréhendée

Palmarès des 19 régions administratives du Québec					
Région	Nombre total d'espèces animales désignées	Vulnérable	Menacée	Susceptible d'être désignée	Retirée
Montérégie	60	12	11	31	6
Outaouais	47	7	8	29	3
Laurentides	45	9	7	26	3
Capitale-Nationale	41	10	6	22	3
Etrie	38	8	2	24	4
Chaudière-Appalaches	37	11	3	19	4
Lanaudière	36	9	5	19	3
Mauricie	34	8	5	19	2

SOURCE: MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS

L'aménagement d'un espace sécuritaire à la construction d'un stationnement de 100 véhicules et des services connexes nécessite des travaux importants. L'espace existant, mal aménagé, comprend environ 2 000m², et selon les normes gouvernementales d'un stationnement parallèle, il faut 22,5m² par voiture incluant une allée de circulation (2,5m x 9m). Sans être expert, on peut s'imaginer difficilement d'aménager les 100 véhicules et les services connexes planifiés. Il faudra donc défricher, excaver et dynamiter les lieux créant encore un dommage écologique irréparable à l'environnement et un tort visuel considérable. Nous croyons qu'une halte pour les vélos et les randonneurs s'adapterait mieux au site et plus favorable qu'un stationnement sur un chemin privé.



Indépendamment des effets dévastateurs sur ces habitats naturels et sur l'écosystème local, l'achalandage entraînera un impact négatif sur la faune locale, tel que des cerfs de Virginie, de grands hérons et une grande diversité d'espèces d'amphibiens et de reptiles. On y verra également une pollution accrue, tant sonore que visuelle, et une dégradation de nos routes adjacentes privées ou municipales et déjà fragiles.

AMÉNAGEMENT DES INSTALLATIONS CONNEXES

L'installation de toilettes et la mise en place de poubelles risquent d'attirer des animaux sauvages tels que des rats laveurs, des mouffettes, des coyotes ou des ours noirs. Certains de ces animaux peuvent causer des ravages dans les poubelles et représenter un danger pour les résidents et les animaux de compagnie. Évidemment, la proximité des humains entraîne un changement de comportement chez les animaux, certains peuvent devenir plus agressifs ou se sentir menacer par la présence des hommes. Par conséquent, l'installation de toilettes et de poubelles doit être précédée d'une analyse minutieuse des risques autant pour les résidents, les visiteurs, que pour la faune. Il est important de trouver des solutions pour résoudre cette éventualité avant de procéder à l'installation de ces équipements.

LES HABITATS NATURELS

La présence d'une traverse de lièvres est un autre élément à prendre en compte. Cette traverse se situe sur le chemin de la Rive, il n'est pas rare de voir des pistes les matins d'hiver. Les lièvres sont des animaux sensibles au changement de leur environnement, l'augmentation de la circulation

risque de perturber leur habitat naturel et leur trajectoire de migration, de nuire à leur capacité à se nourrir, se reproduire et survivre dans ce milieu.

Encore sur le chemin de la Rive, au bas, en direction du chemin des Bûcherons, ce chemin est bordé de chaque côté par une zone humide et on y trouve la traverse de tortues serpentes. Cette traverse doit être protégée, car ces tortues sont une espèce menacée et leur habitat est un écosystème fragile et important. La circulation risque de perturber cet habitat, d'avoir un impact direct et négatif sur la population de tortues et sur leurs capacités à se déplacer, se nourrir et se reproduire, puis finalement d'avoir des conséquences désastreuses sur la survie des tortues.



Près de cet emplacement, on y trouve la traverse des chevreuils pour se rendre à leur point d'eau. Ils sont particulièrement vulnérables lorsqu'ils traversent ce passage. Ils ont un comportement imprévisible et l'apparition soudaine de véhicules dans leur environnement naturel peut causer des accidents. Les chevreuils sont également des animaux sauvages qui peuvent être perturbés par l'augmentation de la circulation due à l'installation d'un stationnement.

Il est donc important de prendre en compte toutes ces considérations avant d'envisager des projets d'infrastructures pour éviter tout impact négatif sur les habitats naturels, la sécurité des animaux et ne pas fragiliser l'état de la biodiversité de ce milieu naturel.

LES RÉSIDENTS ET L'ACHALANDAGE

Les résidents de la région craignent que l'installation du stationnement P5 au pied du Mont-des-Trois-Lacs augmente l'achalandage et crée un sentiment d'insécurité. Cette situation peut causer de graves répercussions sur la qualité de vie des résidents et risque de compromettre l'harmonie qui existe entre les résidents et les visiteurs.



C'est très préoccupant! L'augmentation de la circulation sur les routes secondaires adjacentes, suggérées par les GPS (le chemin de la Rive, le chemin Simard, le chemin Simoneau et le chemin de la Chaîne-des-Lacs) risque d'aggraver la détérioration de la chaussée et de contribuer à la pollution des cours d'eau et du lac Simoneau. Si cette situation devait se reproduire, l'apport

supplémentaire des sédiments déversés dans le lac Simoneau pourrait avoir un impact significatif sur l'écosystème du lac. Le ruisseau de la Mine et la Rivière aux herbages sont des bassins versants importants. Ils traversent le chemin de la Rive pour aller se jeter dans le lac Simoneau. Il est important de tenir compte des risques d'inondation provoqués par une détérioration des chemins. On ne peut que s'inquiéter des effets désastreux pour l'environnement, la santé des résidents et pour les activités récréatives du plan d'eau.



On se rappelle au printemps 2014, la crue des eaux de la Rivière aux herbages et du Ruisseau de la mine a provoqué une inondation sur le chemin de la Rive, puis elle a déversé des sédiments supplémentaires dans le lac Simoneau.

L'ENTRETIEN ET LA SAUVEGARDE DES LIEUX

Lorsque ces terrains appartenait à la Société des Frères Greif, les résidents empruntaient les chemins forestiers pour faire de la randonnée durant les périodes admissibles et parcourir entre les lacs Brompton et Larouche. Depuis l'acquisition, ces sentiers sont difficilement accessibles, par exemple, des castors y ont élu domicile, ils ont créé un désastre et provoqué des inondations. La vocation du parc est la préservation de la faune et son habitat, mais faudra-t-il maintenir les sentiers pour les rendre accessibles de manière sécuritaire et fonctionnelle.

À l'époque, en compagnie d'amis, nous avons effectué un grand nettoyage des terrains. Nous avons ramassé facilement et même plus de 1 000kg de matières de toutes sortes, y compris du matériel de construction, des meubles, des pneus, des déchets domestiques, etc. Aujourd'hui encore, des individus irrespectueux disposent de leurs rebuts un peu partout à la bordure des chemins et dans les sentiers, sans considération de l'environnement. Maintenant que ces terrains appartiennent au Parc National du Mont-Orford et qu'ils seront arpentés par des milliers de visiteurs, comment prévoit-on la conservation et la propreté de l'emplacement?

L'expérience passée a souvent démontré que plusieurs visiteurs provenant de l'extérieur ne connaissent pas les besoins d'un site naturel comme le nôtre, certains ont très peu de considération et de respect. Ils sont de passage une heure, un jour, une semaine, puis s'en retournent dans leur patelin sans se soucier de leurs traces. On le voit souvent lors de location de chalet à court terme ou encore lors de randonnée non contrôlée. Vu la distance éloignée des autorités responsables, et connaissant le manque de personnel à SEPAQ, nous sommes inquiets que les mesures de contrôle soient inefficaces durant une grande partie du temps, le soir et la nuit par exemple, et que l'entretien et la sécurité des lieux soient compromis.

L'ÉTAT DES CHEMINS

Une partie du chemin de la Rive et du chemin des Bûcherons ne sont pas déneigés l'hiver, quant aux autres saisons, ils sont fréquemment mal entretenus au point d'y laisser les essieux. Les résidents le savent, mais pas les passants! Ce sont ces visiteurs qui ne sont pas familiers et qui s'y aventurent, pour finalement se retrouver embourber dans la descente du chemin de la Rive, ou encore avoir manqué un virage sur le chemin des Bûcherons. Au milieu de nulle part, dans une zone où le cellulaire n'est pas fiable, ils sont pris de panique, à la recherche d'un bon samaritain pour recevoir de l'aide. C'est alors qu'ils frappent à la porte des résidents. Comme ce lundi-ci, le 27 mars, par exemple, une camionnette a dû être remorquée, encore une fois! Lorsqu'ils viendront par milliers, à qui reviendra la responsabilité de les dépanner, et comment?



CONCLUSION

Le stationnement P5 au pied du Mont-des-Trois-Lacs n'est pas conforme, il ne convient pas pour plusieurs raisons. Outre les impacts négatifs sur la faune et l'environnement, il faut considérer le va-et-vient distant du contrôle des responsables, il faut voir à la sécurité, également éviter l'accès à partir des chemins sensibles à l'affluence, et maintenir la qualité de vie des résidents locaux. Il est essentiel de trouver une solution pour répondre aux attentes de tout un chacun. Comment améliorer l'accès au parc, sans toutefois y accéder par des routes privées, hasardeuses, ou négligées en plus d'être résidentielles.

Le Parc National du Mont-Orford est un patrimoine naturel et culturel important pour la région et le Québec. La priorité doit être de préserver ce joyau et d'assurer que ces espaces soient mis en valeur, protégés et conservés pour les générations futures. Nous devons agir de manière responsable et réfléchie pour en garantir sa protection.



Nous proposons d'utiliser des emplacements existants à partir de routes susceptibles à une circulation substantielle. Cette option semble intéressante et préférable à l'aménagement du P5 puisqu'on évite de perturber les habitats naturels, on réduit les coûts et l'empreinte environnementale en utilisant des infrastructures existantes. Ceci permet d'éviter un bouleversement dans une zone sensible, pour ensuite perturber la quiétude du secteur et détruire les chemins dus à l'excès d'usage.

Le Parc National du Mont-Orford favorise des activités pour permettre d'apprécier la beauté naturelle des lieux. Le Mont-des-Trois-Lacs est un lieu privilégié qui s'adresse aux randonneurs vigoureux, mais trop escarpé pour les familles. Cependant, avec un accès plus aménageable à partir d'un site sur la route 220, bien qu'on s'éloigne un peu, il permet aux familles de s'y plaire, sans décourager les sportifs d'arriver à leur fin.



Il ne va sans dire que les résidents sont venus s'installer dans cette région loin des bruits et du chaos urbains pour apprécier la sérénité que la nature offre, le bien-être! Quant au tourisme, on conçoit que ce lieu leur accorde un grand bienfait, mais si seulement on y trouvait que des gens attentifs et disciplinés, le monde serait encore meilleur!

